

RÉSERVÉ AU DÉPARTEMENT	
NO D'AFFICHAGE	PÉRIODE D'AFFICHAGE

Un contrat d'auxiliaire de recherche et d'assistant technique de quarante-cinq (45) heures et plus doit être affiché au moins dix (10) jours ouvrables.

Directives aux candidats :

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire de mise en candidature disponible sur le site internet du Département de sciences biologiques, soumettre une lettre d'intention et un curriculum vitae au chercheur ou au gestionnaire responsable, à l'adresse courriel mentionné ci-dessus.

UN CONTRAT NE PEUT EXCÉDER UN TRIMESTRE

AUTOMNE (Maximum 255 heures)	HIVER (Maximum 255 heures)	ÉTÉ (Heures illimitées)
jusqu'à 255 h		

CHERCHEUR OU GESTIONNAIRE RESPONSABLE	ADRESSE COURRIEL
Marc Amyot	m.amyot@umontreal.ca

PÉRIODE DU CONTRAT	NOMBRE D'HEURES	HORAIRE SI CONNU
du 1 octobre 2024 au 20 décembre	255	

AUXILIAIRE D'ENSEIGNEMENT	AUXILIAIRE DE RECHERCHE	ASSISTANT TECHNIQUE
Tâches liées à l'enseignement.	Tâches liées à des activités de recherche.	Tâches pour soutenir des activités d'ordre opérationnel et de service.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Différentes tâches pour différents projets: lavage, digestion chimique d'échantillons, préparation d'échantillons, analyses de biomarqueurs, analyses de métaux, préparation de graphiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Connaissances en chimie analytique, en biochimie et/ou en biologie cellulaire et moléculaire.
Atout: expériences avec analyses biomarqueurs enzymatiques ou expérience avec instruments analytiques